

# BULLETIN D'ADHÉSION

## 2020

(PERSONNE PHYSIQUE)

**PATRI MOINE**  
Environnement

Le réseau national  
au service des patrimoines  
et des paysages

Montant des cotisations (pour les particuliers)	
Individuel	45 €
Couple	60 €
Moins de 26 ans	10 €
Cotisation de soutien	90 € ou plus
Membre bienfaiteur	300 € ou plus

Si vous le souhaitez, vous pouvez adhérer directement en ligne sur notre site Internet à l'adresse suivante :

[www.patrimoine-environnement.fr/adhesions-particuliers/](http://www.patrimoine-environnement.fr/adhesions-particuliers/)

Dans le cas contraire, merci de nous retourner ce bulletin.

Le montant des cotisations et des dons est **déductible de l'impôt sur le revenu** des personnes physiques dans la proportion de 66% et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Règlement par chèque à l'ordre de Patrimoine-Environnement (LUR-FNASSEM) ou par virement (sur demande).

**Septembre 2019 - Septembre 2020**

Nouvelle adhésion .....

Renouvellement .....

Nom ..... Prénom .....

Profession / Fonction ..... Groupe de visite.....

Adresse .....

E-mail ..... Téléphone.....

Je souhaite recevoir un reçu fiscal .....

Je désire recevoir par email la lettre d'information de Patrimoine-Environnement .....

Je souhaite faire un don de : .....

DATE : .....

SIGNATURE :

**PATRI MOINE**  
Environnement  
LUR - FNASSEM